

# L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau/

Hiver 2022  
N°27

BONNE ANNÉE 2022 !

Crédit photo: Jean-Baptiste Moutte

## SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

FOCUS > Panneau Pocket, un nouvel outil de communication à télécharger sur votre smartphone :

P 5

LES ASSOCIATIONS > L'Alem et Mirabelcanto c'est fini ?

P 6

ACTU > Retour sur le premier conseil municipal de l'année

P 8

VIE SCOLAIRE > Opération Nettoyons la nature

Le nouveau conseil municipal des enfants

P 9

ZOOM > Visite du chantier du groupe scolaire «Mirabeau»

P 10

COTELUB > projet de réouverture de la gare de Mirabeau

P 12

LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >

P 14

### INFO PRATIQUES

**Mairie** : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00  
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi  
Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

**Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch** :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

**CCAS**. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences** : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

E-mail marie.cholvy@mirabeauluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi et samedi de 9h00 >12h00.

**Permanence en mairie** : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

**Ramassage des monstres** : tous les jeudis. Service gratuit mis en place par la COTELUB. Tel : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis**

**Transport à la réservation** : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : C. Bedel,

# ÉDITO



## 2022 : Mirabeau tourné vers l'avenir!

2022 débute avec un contexte sanitaire compliqué qui nous contraint à suspendre une fois encore nos retrouvailles avec tous les Mirabelains suite à l'annulation préfectorale des vœux du maire. Nos associations indispensables au « vivre

ensemble » sont elles aussi durement touchées.

Mirabelcanto et l'Alem ont cessé leur activité malgré le maintien de l'attribution de nos subventions. Les bénévoles ont manqué à l'appel et la pandémie a fait le reste... (page 6)

Vous connaissez mon attachement pour les associations. Elles sont essentielles pour renforcer le lien social, la vie culturelle, sportive et les loisirs. Elles sont encore plus indispensables dans les communes rurales car elles sont sources de vitalité et font vivre notre village.

Je tiens à renouveler auprès des Présidentes mesdames Dolores Giner et Gwendoline Morellon, auprès des bureaux et des bénévoles de ces deux associations toute ma reconnaissance pour leur travail et leur dévouement.

Cette année sera, à n'en pas douter, une année ô combien politique avec des échéances nationales, présidentielles et législatives déterminantes pour notre pays. Elle sera également politique pour Mirabeau.

Politique au sens noble du terme, celui de la vie de la cité, celui de la vie d'une collectivité locale. Pour cela, 2022 sera notre deuxième année de mandature. Constamment confrontés aux conséquences de la situation sanitaire, nos projets et nos engagements ont néanmoins pris leur essor et ce grâce aussi à l'optimisation des subventions auprès de nos partenaires :

- Le chantier de notre groupe scolaire «Mirabeau» avance et les élèves de l'école de Mirabeau ont pu le visiter (page 10)

- L'aménagement du petit jardin, (dit « Le tourniquet »)

- L'aménagement de la place du Barry et du parking au-dessus de la pharmacie (Petites villes de demain)

Avec Cotelub nous avons aussi lancé le projet de réouverture et de l'aménagement de la gare de Mirabeau dans le cadre du projet de territoire de COTELUB (page 12 )

2021 a vu l'arrivée de nouveaux habitants. Mon équipe et moi-même les avons accueillis. Ceux-ci m'ont informé que la qualité et le cadre de vie propices aux familles expliquaient en grande partie le choix de leur installation dans notre village.

Leurs propos conjugués à vos remerciements et à vos encouragements nous confortent dans notre engagement à maintenir le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Belle année aux Mirabelaines et Mirabelains !

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

## RETOUR EN IMAGES >

Après une année blanche les associations se sont retrouvées pour leur forum annuel. Leur place est indispensable au « vivre ensemble » dans des domaines tels que le sport, la culture, la solidarité, les loisirs.

Mirabeau, avec ses 25 000 euros de subventions annuelles, couvre les besoins de son tissu associatif qui participe au dynamisme et à l'attractivité de la commune.

Cette journée des associations a constitué un temps fort de la vie locale, ainsi que l'occasion d'une réelle reconnaissance pour ces admirables bénévoles.

sept  
2021



144 !

C'est le nombre d'enfants rentrés à l'école de Mirabeau. Une rentrée réalisée dans les meilleures conditions et dans le respect des règles sanitaires.



Ces deux dernières années 54 nouveaux arrivants à Mirabeau ont été invités à se rencontrer, à prendre connaissance des projets de la commune, de la communauté des communes (Cotelub) et de l'office de tourisme Luberon Sud Tourisme grâce à la présence de sa directrice Aurore Chantel.

Le verre de l'amitié concluait cette belle réunion de partage et de prises de rendez vous... dans le strict respect des règles sanitaires

oct  
2021

3<sup>ème</sup> convention annuelle des maires de la région SUD  
Parmi les sujets abordés celui de l'importance de la préservation de la commune rurale comme premier maillon de proximité sur la chaîne territoriale



Passionné de vélo, Raphaël Mouial, jeune Mirabelain de 12 ans en 5<sup>ème</sup> au collège A. Camus a proposé un dossier complet, bien construit et très intéressant d'un itinéraire vélo Mirabeau/La Tour d'Aigues au chargé d'affaire de Cotelub Nicolas Tropini. Ce dossier sera intégré dans la réflexion globale de la mobilité verte de notre communauté de communes.

En présence des élus de Mirabeau et de son papa, Raphaël disait « C'est pour aller au collège en vélo ». Un grand merci et surtout un grand bravo à ce jeune ado pour son initiative

L'ÉCHO DE LA FONTAINE /3

Cotelub/Environnement> Dans une démarche constante d'amélioration des services de notre intercommunalité, une adresse de messagerie spécialement dédiée à toutes les réclamations concernant les ordures ménagères a été mise en place : **collecte@cotelub.fr**

Nous vous invitons à signaler par ce lien les difficultés que vous pouvez constater sur ce service.

Vous pouvez aussi y dénoncer les décharges sauvages



Nov  
2021



103<sup>ème</sup> commémoration du 11 Novembre à Mirabeau comme partout en France en hommage à ceux qui sont morts pour protéger nos libertés.

En présence des représentants de la brigade de gendarmerie de Pertuis, des pompiers, ce sont les conseillers municipaux des enfants qui ont fait le dépôt de gerbe. Les Mirabelains étaient au rendez vous.

Mirabeau Manifestations  
Journée «ramassage des olives» avec la classe de Madame Nalin dans la cours de la mairie.

Au total, 38 kg d'olives ont été ramassés et apportés à la presse pour en récupérer 6,5 litres.

Grâce à cette opération, 160 fioles ont été distribuées à l'ensemble des élèves de l'école de Mirabeau, des institutrices et des ATSEM. Un bidon de 2 litres restant a été donné à la cantine de l'école.

déc  
2021



Repas et Loto organisés par l'Amicale Mirabelaine des Gens Heureux



Organisée par la Mairie, l'illumination de la forêt de Noël a animé la place du Barry. Les habitants de notre village ont pu assister à la décoration des sapins de Noël par les enfants. Ils ont pu faire des photos avec le Père Noël qui distribuait des papillotes. Vin et chocolat chaud ont réchauffé les cœurs des participants ravis de partager ce moment de convivialité

Marché de Noël  
Malgré un temps pluvieux, une vingtaine d'artisans étaient présents au marché de Noël organisé par l'association Mirabeau Manifestations. Le Père Noël était là pour le plus grand bonheur des enfants. Visite de M<sup>r</sup> Julien Aubert, député de Vaucluse, qui s'est prêté au jeu du tirage de la tombola.



## VOTRE NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE SMARTPHONE

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket.

Par cet outil très simple, elle souhaite tenir ses citoyens informés en temps réel de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100%  
GRATUIT**
**100%  
ANONYME**
**0%  
PUBLICITÉ**

## EN 4 CLICS

**1**

Ouvrez votre application **Play Store, App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette.


**2**

Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

**3**

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".

**4**

Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](https://app.panneaupocket.com)

## L'ALEM ET MIRABELCANTO, C'EST FINI ?

Lors de leur assemblée générale les deux associations mirabelaines l'ALEM et MIRABELCANTO qui existaient depuis plus de 20 ans ont décidé de ne pas continuer. L'association Mirabelcanto sera mise en sommeil jusqu'à fin août 2022 dans l'espoir que de nouveaux bénévoles se présentent. Il en est de même pour l'association l'ALEM qui souhaite qu'un nouveau bureau reprenne le flambeau et que l'association perdure.

Rencontre avec les Présidentes des deux associations.



Créées depuis plus de 20 ans les deux associations ont animé le village et ont fait vivre des moments de partage et de joie aux petits comme aux grands.

L'école de musique a été créée en octobre 2000, grâce à l'initiative de deux Isabelle, avec l'appui de Vai Pitchoun. Quant à l'ALEM son existence remonte aussi à plus de 20 ans.

Présidente depuis une quinzaine d'année de l'association Mirabelcanto Madame Dolores Giner nous a confié qu'elle était fière de dire qu'« une école de musique existait à Mirabeau, un village de 1600 âmes ! L'enseignement d'instruments et du chant étaient dispensés par des professeurs diplômés » Deux fois par an des auditions réunissaient tous les élèves de l'école. « Les parents et les habitants pouvaient venir et apprécier les progrès des élèves ».

Gwendoline Morellon dernière présidente de l'ALEM nous rappelle que « l'association avait pour objectif de donner le sourire aux enfants à travers diverses activités et événements. L'association aidait aussi les maîtresses à réaliser leur projet de classe » :

Goûters de Noël à l'école de Mirabeau, organisation du carnaval avec l'association Lou Canaillou, de la kermesse, opération agrumes ... les présidentes de l'ALEM ont débordé d'idées pour récolter de l'argent et donner le sourire aux enfants. « Depuis 5 ans, avec les subventions de la mairie on reversait 500 € pour chaque classe de l'école de Mirabeau » nous apprend G. Morellon

Sabine Panariello membre de l'association l'ALEM en tant que trésorière puis présidente pendant une petite dizaine d'année au début des années 2000 se souvient : « Ces manifestations servaient à financer le bus pour les sorties des élèves. L'argent récolté a aussi permis de financer une partie de la classe verte à

Saint Michel de l'observatoire. Il y avait des moments magiques pour les enfants : le Père Noël appelait les enfants un par un pour leur offrir leur cadeau. C'était des jeux de société adaptés à l'âge de l'enfant. »

L'ancienne présidente se souvient aussi qu'une maîtresse d'école avait demandé l'aide de l'ALEM pour acheter des tapis de sol pour le sport.





Spectacle de cirque offert aux enfants par l'ALEM et Lou canaillou

## Dernier appel au bénévolat pour que les deux associations perdurent.

Manque de bénévoles, manque d'adhérents, la pandémie a aggravé la situation pour les deux associations.

« On attendait depuis 3 ans qu'un nouveau groupe de bénévoles, parents volontaires avec de nouvelles idées, de nouveaux projets reprennent la direction de l'association et lui donner un souffle nouveau ... en vain » regrette la dernière présidente de l'ALEM.

« Depuis 10 ans en tant que membre de l'association puis Présidente, J'ai rempli ce rôle avec bonheur. Nous avons partagé avec les bénévoles les enfants, les parents des moments très conviviaux, de réels moments de partage et de joie.

Organiser tous ces moments, ces événements festifs pour les enfants n'a jamais été un poids, cela nous prenait du temps certes mais voir la joie des enfants était une vraie récompense pour nous. Les bénévoles ont manqué petit à petit et la Covid 19 a accéléré les choses »

Mirabelcanto a connu aussi une année blanche «A cause de la pandémie et des confinements nous avons dû fermer l'école. Les professeurs ont craint une démotivation des élèves et c'est ce qui s'est passé !» regrette la Présidente Dolores Giner.

La fermeture de l'école a généré une baisse des inscriptions. De 49 élèves l'école n'a compté que 15 inscriptions cette année et ce «même si, grâce notamment aux subventions de la mairie, le coût des cours dispensés était calculé au plus juste».

Depuis longtemps l'association Mirabelcanto voulait renouveler le bureau. « J'ai travaillé pendant quinze ans pour l'école de musique. Notre équipe était formidable. On s'entendait tous bien. Chacun apportait ses compétences, mais le bénévolat n'a qu'un temps et l'essoufflement a commencé ».

L'association a donc décidé de mettre en sommeil Mirabelcanto jusqu'en été 2022 en espérant que d'autres bénévoles reprennent la relève. La Présidente précise que le matériel de l'école de musique sera gardé encore jusqu'à la fin de l'été 2022. Elle assure aussi que les comptes bancaires et les assurances ne seront pas clôturés de manière à ce que tout soit déjà en place pour un nouveau bureau.

La présidente lance un dernier appel au bénévolat : « Pour que l'association continue, pour que les enfants profitent de cet enseignement musical existant au cœur de notre village » espère Madame Dolores Giner

Il en est de même pour la Présidente de l'ALEM Madame Gwendoline Morellon

«J'espère que de nouveaux parents volontaires reprendront le relais pour que l'ALEM continue d'exister et d'offrir des moments conviviaux et festifs aux élèves de Mirabeau»

«Sans statut d'association il est difficile d'organiser des manifestations au sein d'une commune nous explique la Présidente de l'ALEM. En effet sans ce cadre juridique, les bénévoles ne peuvent avoir accès aux salles municipales, ils ne peuvent obtenir la reconnaissance de la mairie et la question en matière d'assurance n'est pas résolue. Sans les associations les activités sont très limitées ».

**Vous souhaitez que l'ALEM et MIRABELCANTO survivent et vous souhaitez reprendre la direction des associations ?**

**Alors contactez les Présidentes :**

**Madame Dolorès Giner Carlier :**

**06 69 45 05 79**

**Madame Gwendoline Morellon :**

**07 81 65 40 60**

## RETOUR SUR LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE

Sur recommandation des services de la préfecture et compte tenu des manifestations violentes exponentielles sur les réseaux sociaux, les élus de la majorité municipale ont fait valoir leur droit de réponse pendant le conseil municipal du 10 janvier, sur une prétendue augmentation du loyer de la terrasse du restaurant « chez Luni ».

Une convention lie la mairie avec le Restaurant « chez Luni » anciennement bar de La fontaine, permettant à son propriétaire d'utiliser la terrasse pour 8 € le m<sup>2</sup>/an, soit un loyer de 360 € / an.

En aucun cas le projet de délibération sur l'occupation du domaine public ne prévoyait l'augmentation du loyer des restaurateurs. Cette délibération encadrerait l'utilisation du domaine public pour les commerçants ambulants du Marché du jeudi. Cette incompréhension a provoqué une polémique inutile alimentée par une partie de l'opposition. Affirmations mensongères, propos fallacieux pétition en ligne sur les réseaux sociaux ont déferlé avec une violence telle que nous ne pouvons toujours pas expliquer aujourd'hui. Ces violences se sont multipliées de façon exponentielle jusqu'à la tenue du conseil municipal.

Pour rétablir la vérité et éclairer en toute transparence les habitants de notre commune sur ce non-événement, les élus de la majorité municipale ont décidé de revenir sur la séance du Conseil Municipale du 10 janvier :

1/ Cette convention n'a jamais prescrit l'augmentation du loyer

2/ il n'y aura pas d'augmentation du loyer le 1<sup>er</sup> juin 2022 date de la reconduction de la convention.

Suite au signalement effectué par la Directrice Générale des services et sur recommandation du Secrétaire général de la sous-préfecture d'APT, nous devrions porter une double plainte :

-Contre Les insultes et attaques diffamatoires du restaurant « chez Luni »

-Méconnaissance des règles de fonctionnement du conseil municipal à savoir la communication au public par un élu de l'opposition d'un projet de délibération qui n'est pas encore votée par le conseil municipal.

Toutefois le maire dans l'objectif d'apaiser des tensions inutiles a déclaré laisser sa porte ouverte afin que des explications mettent un terme à tous ces propos fallacieux. Son appel a été entendu par les restaurateurs qui sont venus trouver le Maire à la fin de la séance du CM.

« j'ai eu un entretien enfin correct et calme avec les commerçants à qui j'ai rappelé qu'un coup de téléphone valait mieux que tous ces échanges désagréables et parfois violents »

Le compte rendu du CM du 10 janvier est publié sur le site et consultable en mairie

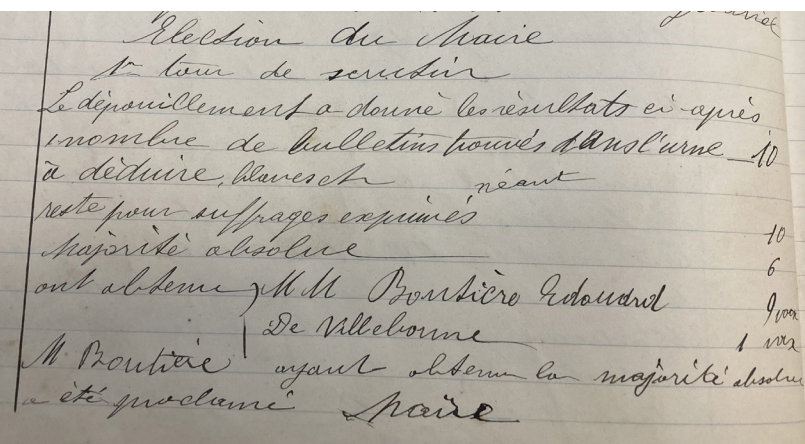
## CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES DE MIRABEAU

Missionné pour le classement des archives de Mirabeau, M<sup>r</sup> Emeric Dumont archiviste itinérant, nous révèle l'histoire de Mirabeau grâce à ce patrimoine écrit. Véritable mémoire du passé ces documents sont importants à double titre. Au niveau juridique ils permettent aux administrés de défendre et ou de justifier leurs droits. (Les documents privés de plus de 75 ans comme les actes de mariage peuvent

être consultés) Ces documents sont aussi de véritables documents historiques qui nous rappellent les grands épisodes de l'histoire de notre village à travers les cadastres, les délibérations des conseils municipaux... Depuis 1970 ces documents conformément au code du patrimoine sont conservés dans un local au rez de chaussée de la mairie. Les archives supérieures à 100 ans ont été déposées aux archives départementales à Avignon au Palais des papes. (Fonds datant de 1556 à 1940 et 1790 à 1940 ). La commune reste toutefois propriétaire de ces archives. Les fonds contemporains depuis 1940 à nos jours demeurent encore en Mairie

Archive mai 1908 : Election du Maire M<sup>r</sup> Edouard Boutière qui l'emporte 9 voix contre 1 pour M<sup>r</sup> de Villebonne. A cette époque Les maires étaient élus tous les 4 ans. Mr Boutière a été réélu en 1912 et 1919

L'ÉCHO DE LA FONTAINE /8





## VIE SCOLAIRE

### «NETTOYONS LA NATURE»

Il y a 24 ans, L'opération « Nettoyons la nature » a été lancée avec pour ambition de préserver la nature. Cette opération a aussi pour objectif de sensibiliser par la pédagogie et la convivialité à la valeur inestimable que représentent nos terres, plages, montagnes et espaces verts.

Cette année, cet élan de solidarité s'est poursuivi au sein de l'école de Mirabeau. Les élèves nous apprennent qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre les bons gestes et respecter notre planète !

**A leur façon Elsa, Jade, Lilwen, Lola et Manon, élèves de CE1, classe de CP/CE1 vous délivrent leur message ...**

Le vendredi 23 septembre nous avons participé à l'opération «Nettoyons la nature ».

Des mamans et une mamie nous ont accompagnés.

Nous sommes allés sur le terrain de boules, sur la place de la fontaine, sur le parking du Barry, autour de la pharmacie et dans les rues du centre.

Nous avons ramassé des mégots de cigarettes, des cartons, des canettes, du verre, du plastique, un briquet, des essuie-glaces, du fer, des billes en plastique de pistolet, des bouteilles en verre et en plastique, des masques.

Nous avons aimé nettoyer notre village. Mais il ne faut plus que les gens jettent leurs déchets par terre en dehors des poubelles. Ce qui nous a choquées c'est de voir tous les déchets par terre.

Ce que l'on souhaite c'est que les gens arrêtent de jeter leurs papiers et mégots par terre et on dit ça à tous les gens du monde entier ! Merci.

« CE QUI NOUS  
A CHOQUÉ C'EST DE VOIR  
TOUS LES DÉCHETS PAR  
TERRE. »

## LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

*«Faire découvrir aux enfants le rôle d'un maire, leur donner la parole, les rendre actifs dans la vie publique, et enfin leur apprendre à devenir citoyen engagé et responsable »*

*Anne-Marie Gimenez, Adjointe à la vie scolaire*



Très ambitieux le programme de ces nouveaux petits élus prendra en compte le respect de l'environnement.

Le budget de 300 € a déjà fait l'objet de discussions entre ces élus en herbe et leurs camarades de l'école.

Merci à Madame la directrice de l'école pour l'organisation des « vraies élections » et à Anne-Marie Gimenez pour le suivi des projets des enfants.

Thiméo DESSAIX COCHARD - Lélio LOPEZ  
Maï-Ly ADNOT - Ange HELION JOUENNE - Cloë LUCAS  
Jade LACROIX - Titouan DUQUESNOY - Lily VIGOUROUX

## ZOOM > VISITE DU CHANTIER DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE « MIRABEAU »

Invitées par la mairie en décembre dernier, les deux classes de CM1/CM2 et CE2/ CM1 ont visité le nouveau groupe scolaire. Encadrés par les professeurs Mesdames Berlandis et Margailan, des élus et des agents de sécurité, les élèves ont découvert leur future école et ont pu poser des questions à Monsieur Michel Tremelo, conseiller municipal. Retour sur la visite du chantier du groupe scolaire « Mirabeau » en hommage à Honoré-Gabriel Riqueti Comte de Mirabeau.

### >Une découverte du chantier qui a suscité l'enthousiasme et la curiosité des enfants.

Le chantier avance. Les terrassements sont finis et les enfants ont pu découvrir les premiers fondements des classes de maternelle et élémentaire.

Rassemblés sur le terrain de tennis qui surplombe le chantier Michel Trémelo accompagné d'élus et du maire a expliqué et a répondu aux questions des enfants très intéressés par la configuration des cours d'école: « *Il y aura deux cours de récréation, une pour les classes élémentaires et une pour les classes maternelles. L'objectif majeur de ce projet est de préserver l'environnement* ».

#### LE PLANNING

- septembre 2020 : signature du permis de construire.
- avril 2021 : signature des marchés avec les entreprises retenues
- juin 2021 : début des travaux.
- Fin décembre 2022 : ouverture du groupe scolaire.



Un jardin pédagogique sera créé dans les espaces récréatifs arborés. Les deux cours d'école seront séparées par une haie végétalisée.

Madame Anne-Marie Gimenez Adjointe en charge de la vie scolaire a ajouté qu'un théâtre de verdure sera aussi construit pour les spectacles des élèves.

Quant aux questions concernant la cantine, les enfants ont appris qu'ils ne seront pas servis à table. Ils auront à leur disposition un self-service.

## >Un groupe scolaire aux ambitions environnementales

«Le Groupe scolaire Mirabeau est un projet ambitieux contraint par des normes environnementales exceptionnelles (BDM OR et charte écoquartier), un projet qui répondra aux exigences de développement de notre territoire pour les 50 prochaines années.»

RTchobdrénovitch

Le cabinet d'architecture grenoblois Atelier A a conçu un bâtiment en L avec un rez-de-chaussée. Le bâtiment s'intégrera ainsi au paysage du Luberon et permettra d'abriter le préau des vents dominants.

Le positionnement des salles et couloirs répond aux orientations du soleil pour en bénéficier l'hiver et s'en protéger l'été

par des ombrières.

La construction adopte des matières écologiques, béton Ecocem bas carbone, 75 m<sup>3</sup> de bois des Alpes (40 % des matériaux) pour la charpente et le revêtement des murs associé à de la pierre du Vaucluse et de Banon. Des isolants biosourcés, comme de la paille de riz, protègent le bâtiment. La nouvelle école bénéficiera d'un plancher chauffant et rafraîchissant et de récupérateurs de pluies couplés à un système de stockage et d'arrosage. Les matériaux drainant du parking évitent l'imperméabilisation des sols.



## >Que va devenir l'ancienne école ?

La cantine et la salle de motricité seront toujours communales. Le reste sera vendu et participera au financement de la nouvelle école.

«Cette visite de l'école a permis aux élèves de voir concrètement leur future école»

Michel Tremolo

Montant global  
du projet H.T : **4 816 k€**  
Subventions : **3 032 k€**  
(état région département caf)  
Emprunt : **303 k€**  
(porté sur le foncier)  
Autofinancement : **1 481 k€**  
(financé par la cession de  
l'ancienne école).

# RÉOUVERTURE ET AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MIRABEAU : UN PROJET AMBITIEUX PORTÉ PAR LA COTELUB

En novembre 2021 La cotelub a reçu une 100<sup>aine</sup> d'élus pour leur présenter le projet de territoire 2020/2050 de notre intercommunalité.

Quel visage aura notre territoire dans 30 ans ? Comment évoluera notre territoire afin qu'il demeure à taille humaine tout en répondant à une volonté politique commune en matière de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources ?

*«Ce projet de territoire sera la feuille de route de la construction de notre territoire de demain.»*

R.Tchobdrénovitch  
Président de la Cotelub

Parmi les grandes lignes d'actions retenues et votées par les conseillers communautaires, l'écho de la fontaine a souhaité revenir sur le projet de réouverture et d'aménagement de la gare de Mirabeau

>La gare de Mirabeau lieu exemplaire d'intermodalité.

En matière de mobilité rurale notre intercommunalité tend à développer un réseau multimodal alternatif à la voiture individuelle.

Ainsi seront privilégiés les modes de transport doux, covoiturage, aménagement de pôles multimodaux pour assurer la desserte du territoire en matière de transport collectif.

De par sa position stratégique la gare de Mirabeau répond à cette ambition politique. Elle se situe au carrefour des flux de déplacements, des axes de fréquentation, des pôles d'attractivité (Aix Manosque Pertuis).

Via le pont Mirabeau la gare de Mirabeau permet une connexion directe avec les territoires voisins Elle est le point de proximité le plus proche du bassin d'activité de Cadarache (7km)

La ligne ferroviaire existante sur l'axe Marseille-Manosque permettant de capter plusieurs milliers de déplacements par jour par les transports publics.

La halte ferroviaire à Mirabeau prévoit également l'aménagement d'un espace de coworking et de salles de réunion à disposition notamment d'iter /cadarache



Cette réouverture permettra une jonction régulière avec Manosque, ITER-Cadarache et Aix puis Marseille par le train ; on pourra également envisager le rabattement sur les cheminements doux et les transports collectifs vers la gare pour les relier via l'étang de la Bonde aux vélosroutes EV8 et EV 17 .

### Les 4 orientations du projet de territoire

- 1- La préservation de services de proximité de qualité
- 2- Une attractivité économique et touristique de terroir
- 3- Un aménagement équilibré et respectueux de l'environnement
- 4- Une transition écologique volontaire et innovante

Toutes les infos de Cotelub sont aussi sur PanneauPocket



## LIEN SOCIAL/ SOLIDARITÉ

### > CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19 ORGANISÉE PAR LA MAIRIE

Pour le maire et la première adjointe Bernadette Vitale il est important que toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées puissent le faire. « *C'est un droit d'avoir accès à tous les services, même lorsqu'on se trouve dans des territoires ruraux* »

Ainsi une campagne de vaccination a été organisée par la Mairie de Mirabeau sur deux jours en décembre 2021.

#### Une organisation en amont

Ce dispositif, coordonné par le SDIS, (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé) et la Préfecture de Vaucluse a demandé une organisation en amont. La mairie de Mirabeau a mis la salle du Barry à la disposition du cabinet médical des infirmières de Mirabeau aidé par les docteurs Aubois (La Tour d'Aigues) et Cibois- Honorat.

150 personnes se sont présentées mercredi 15 décembre auxquelles 90 personnes se sont ajoutées le lendemain.

« *C'est bien pratique, je suis allée à pied de chez moi pour faire ma troisième dose* » a confié une Mirabelaine à l'Écho de la Fontaine



#### DES COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) a offert un colis pour les seniors. Cette année 120 colis de Noël ont été distribués.

Vin, douceurs salées et sucrées ont régalé nos chères têtes blanches.



#### CAMPAGNE D'INFORMATION «PRÉSENCE VERTE»

A l'initiative de la Commission Communale d'Action Sociale, une campagne d'information à l'attention des personnes âgées a été conduite pour favoriser et sécuriser leur autonomie au domicile grâce à la téléassistance

#### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : ALERTE À LA NEIGE !

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil pour les élus, les services municipaux et acteurs impliqués dans la gestion des risques majeurs.

Grâce au PCS des mesures immédiates d'alerte, de conseil, d'information, de sauvegarde et de protection des personnes sont prises avant, pendant et après une situation d'urgence. Ainsi un recensement des personnes en situation de handicap a été réalisé afin qu'en cas d'alerte à la neige, la sapeur-pompier intervienne en priorité pour permettre au personnel soignant d'intervenir plus rapidement auprès de ces personnes.

## LE SAVEZ-VOUS ?



### DÈS 16 ANS LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE POUR TOUT JEUNE FRANÇAIS.

Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

### Où et quand se faire recenser ?

Auprès de la mairie de son domicile ou sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

### ÉLECTIONS 2022, CHANGEMENT POUR LES PROCURATIONS À COMPTER DE JANVIER 2022

> Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

> Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France

> Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

> L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module Interroger sa Situation Electorale (ISE) de [service-public.fr](http://service-public.fr).

> Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration. Par voie de conséquence, en plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

> Dès la saisie de sa demande, l'électeur est informé de la validité des données renseignées. La validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

> L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

### URBANISME : SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE (SVE) DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la mairie de Mirabeau pourra recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées par voie électronique, si le pétitionnaire en fait le choix.

Ainsi vous pourrez faire votre demande dématérialisée d'un permis de construire en vous rendant sur le site suivant :

<https://sve.sirap.fr/#/084002/>

Les pétitionnaires pourront continuer, s'ils le souhaitent, de déposer leur demande en version papier.

**Renseignements: service urbanisme de la commune : 04 90 77 00 04**

### PATRIMOINE

Après la réfection totale du carrelage et la mise en place de la nouvelle sono, la nouvelle porte de notre église est définitivement installée.

Réalisée par un artisan de grand talent de Mirabeau Monsieur Alain Degrin-court cette porte n'est rien d'autre qu'une véritable œuvre qui survivra à bien des générations.



## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition remercient tous ceux qui durant l'année écoulée ont œuvré pour maintenir dans notre village une vie sociale et culturelle malgré les dures conditions imposées par le contexte sanitaire. Aux associations, commerçants, employés et élus municipaux,

ainsi qu'à tous les habitants de la commune nous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Odile Reboul et Patrick Gonzalez

## LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE BIENTÔT DÉLIVRÉE

A partir du 28 juin, les services des CNI-Passeport du Vaucluse ne délivreront plus que les nouvelles cartes d'identité uniformisées à l'échelle de l'Europe. La nouvelle carte d'identité sera plus sécurisée et plus pratique (format carte de crédit). Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation). L'usage principal de la carte nationale d'identité demeure quant à lui inchangé. Les anciennes cartes resteront toutefois valables jusqu'au terme de leur date de validité, avec une limite qui pourrait être fixée à 2030.



### Toute l'actualité de votre village

#### Attention !

*Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)*

- Le site de la commune [mirabeauenluberon.fr](http://mirabeauenluberon.fr)
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Grâce à tous ces supports de communication vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir !

#### Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire \*

S'INSCRIRE

## ÉTAT CIVIL 11 JUILLET 2021 > 30 DÉCEMBRE 2021

### Ils se sont mariés


LIÈVRE Thibault et COUSIN Amandine 24 juillet  
PAILLEUX David et ARQUIER Sandra 14 août  
TCHOBDRENOVITCH Vincent et MEYER Mélanie 14 août

### Ils nous ont quitté

MONTAGNE Fernand 5 octobre  
DESEILLE née LOZAC'H Sylvie 7 novembre

### Ils sont nés

RIVIERA Evan 14 août  
BELMAAZIZ Iness 17 août  
LANNOY Marina 30 août  
BERTRAND Elina 6 septembre  
FORESTELLO Lizandro 28 septembre  
ESCAL Claudie 9 octobre  
DANIEL Émilia 2 novembre  
GUY Amélia 24 novembre



Robert Tchobdrénovitch,  
Maire de Mirabeau,  
Président de la COTELUB  
et le conseil municipal de Mirabeau  
vous souhaitent une bonne année

2022



En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales visant à limiter les réunions publiques, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'aura pas lieu.